

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5511299

Website: www.Africa-union.org

**CONSEIL EXECUTIF
QUINZIEME SESSION ORDINAIRE
24-30 JUIN 2009
Syrte (LIBYE)**

EX.CL/514 (XV)

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION ANNUELLE CONJOINTE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE L'UA ET
CONFÉRENCE DES MINISTRES DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CEA**



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

*Quarante-deuxième session de la Commission
économique pour l'Afrique*



**COMMISSION DE
L'UNION AFRICAINE**

Quatrième session de la CAMEF

**Deuxième réunion annuelle conjointe la Conférence des
ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la
Conférence des ministres des finances, de la planification et
du développement économique de la CEA**

*Le Caire, République arabe d'Égypte
6-7 Juin 2009*



Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/CM/42/4

AU/CAMEF/MIN/Rpt(IV)

Date : 7 juin 2009

Original : ANGLAIS

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION ANNUELLE CONJOINTE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE L'UA
ET CONFÉRENCE DES MINISTRES DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CEA**

Introduction

A. Participation

1. La Deuxième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA a eu lieu au Caire, en Égypte du 2 au 7 juin 2009. La Conférence a été officiellement ouverte par S.E. M. Sufian Ahmed, Président du Bureau sortant de la Conférence et ministre des finances de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par S.E. M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), S.E. M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine. S.E. M. Youssef Boutros-Ghali, ministre des finances de la République arabe d'Égypte.

2. La réunion a rassemblé des représentants des États membres suivants : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les communautés économiques régionales suivantes étaient également représentées : Union du Maghreb arabe (UMA), Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Les organismes, institutions spécialisés et organisations des Nations Unies suivants étaient également représentés : Banque africaine de développement (BfAD), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds monétaire international (FMI), Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS), Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), United Nations Population Fund (UNFPA), United Nations Children's Fund (UNICEF), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Office des Nations Unies à Genève (ONUG), Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH), Banque mondiale et Programme alimentaire mondial (PAM).

5. Les observateurs suivants, États membres de l'Organisation des Nations Unies étaient présents : Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Japon, Allemagne, Inde, Indonésie les États-Unis (Mission près l'Union africaine).

6. Les organisations suivantes étaient présentes comme observateurs : Arab African Business, Action Aid International (AAI), Centre africain de recherche appliquée et de formation dans le développement social (ACARTSOD), Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), African Partnership Forum (APF), African Monitor, Arab African Business (AAB), Banque des États d'Afrique centrale (BEAC), Union européenne (UE), Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Ligue des États arabes (LEA), Secrétariat du NEPAD, Organisation pour la Coopération économique et du développement économiques (OCDE).

B. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la Conférence
2. Élection du Bureau
3. Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail
4. Débat de politique ministérielle sur le thème : *Renforcement de l'efficacité de la politique fiscale pour la mobilisation des ressources intérieures*
5. Conséquences de la crise financière et économique pour le développement durable de l'Afrique.
 - Politique nationale fiscale et mobilisation des ressources: options politiques de l'Afrique
 - Lancement du Rapport économique sur l'Afrique, 2009 (Brève allocution, suivie d'une conférence de presse par le Président de la Commission de l'UA et le Secrétaire exécutif de la CEA sur le Rapport économique sur l'Afrique 2009 et d'autres questions d'actualité
6. Examen du rapport et des principales recommandations de la réunion du Comité d'experts de la Commission conjointe de réunions annuelles de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA.
7. Questions diverses
8. Examen et adoption du projet de Déclaration ministérielle et des projets de résolution
9. Clôture de la conférence

Élection du Bureau

7. Les États membres suivants ont été élus à l'unanimité par la Conférence pour constituer le nouveau Bureau :

Président :	République arabe d'Égypte
Premier vice-président :	Tchad
Deuxième vice-président :	Zimbabwe
Troisième vice-président :	Bénin
Rapporteur :	Kenya

C. Compte rendu des travaux

Ouverture de la Conférence

8. Dans son allocution d'ouverture, le Président du Bureau sortant de la Conférence, M. Sufian Ahmed, Ministre des Finances de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a remercié la Conférence pour la confiance placée en lui durant son mandat et a félicité ses collègues du Bureau pour leur coopération. Il a également remercié le Gouvernement et le peuple de la République arabe d'Égypte pour avoir bien voulu accueillir la Conférence et pour l'accueil chaleureux réservé à l'ensemble des délégations. Notant que la Conférence s'est tenue pendant la crise financière et économique mondiale, la plus grave de la génération, M. Sufian a déclaré que son impact sur l'Afrique serait plus sérieux, étant donné qu'elle devient une crise humaine et de développement. La priorité des pays africains était donc de maîtriser l'impact négatif de la crise sur la croissance et la pauvreté, tout en préservant les avantages durement acquis au cours des récentes années, notamment la stabilité macroéconomique.

9. Le Ministre a indiqué que le thème de la Conférence était particulièrement opportun et pertinent, étant donné que la plupart des pays africains connaissaient une baisse des fonds dont ils disposaient et qui provenaient de sources comme les transferts d'argent, les exportations et la demande de produits de base, les flux d'aide et de capitaux. La Conférence, offrira, par conséquent l'occasion d'examiner d'autres sources de financement du développement, notamment l'amélioration des politiques macroéconomiques, le renforcement des systèmes fiscaux et l'amélioration de la gestion des dépenses publiques. Les conclusions de la Conférence contribueraient aux travaux de la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la crise financière et économique mondiale et du prochain Sommet du G-20.

10. M. Sufian a déclaré qu'une partie importante de l'écart existant entre les pays africains en matière de financement du développement sera comblé grâce à un accroissement de l'épargne nationale. Cela n'était toutefois pas possible dans de nombreux pays, en raison des faibles revenus et d'un secteur financier sous développé, ce qui a rendu difficile la mobilisation effective de l'épargne nationale. A cet égard, le ministre a noté que l'APD restera toujours importante dans les diverses options de financement du développement en Afrique, et a lancé un appel pour que les promesses déjà faites pour accroître de manière significative les flux d'aide vers l'Afrique soient diligemment respectés. Il a, en outre, noté que les institutions financières internationales avaient un rôle crucial à jouer dans l'apport d'un financement plus important, meilleur et plus rapide, pour aider à protéger les investissements dans le domaine de la santé et de l'éducation, à stimuler les économies africaines et à créer des emplois par le financement des infrastructures et du commerce.

11. Dans son allocution d'ouverture, M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Conférence et a remercié le Gouvernement et le peuple de la République arabe d'Égypte pour avoir bien voulu abriter la Conférence. Il a également félicité le Président du Bureau sortant de la Conférence, M. Sufian

Ahmed, Ministre des Finances de la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le leadership dont il a fait montre durant son mandat.

12. M. Janneh a noté que, bien que la crise financière et économique mondiale ne soit pas un fait de l'Afrique, son impact s'est fait sentir sur l'ensemble du continent. Les avantages considérables acquis au cours de la dernière décennie sont maintenant menacés et il y a de fortes chances que des millions de personnes se retrouvent à nouveau dans la pauvreté (outre plus de 100 millions de personnes appauvries dans le monde par la crise alimentaire et du pétrole de l'année dernière) et la stabilité politique pourrait même être menacée dans certains pays.

13. M. Janneh a mis en exergue quatre domaines clés dans lesquels une action concertée est nécessaire, sur la base d'une responsabilité partagée par l'Afrique et ses partenaires au développement, d'atténuer l'impact négatif de la crise et de veiller à ce que l'Afrique contribue aux efforts de redressement et de développement durable. Il est important, de prime abord de prendre des mesures immédiates pour préserver les récents acquis de l'Afrique en matière de développement économique et social, notamment des mesures sociales visant à protéger les pauvres et les vulnérables. Deuxièmement, les options de politique nationale pour répondre à la crise doivent être explorées, notamment l'utilisation de l'espace fiscal pour soutenir la croissance et d'autres objectifs à long terme tels que la diversification économique et la compétitivité. Troisièmement, la nécessité de traduire les engagements, notamment ceux pris lors du récent Sommet du G-20 de Londres, en une action concertée et des ressources supplémentaires, allant au-delà des engagements existants pour aider l'Afrique à satisfaire ses besoins de financement accrus. Quatrièmement, le Secrétaire exécutif a également souligné la nécessité d'accélérer les réformes de l'architecture financière internationale, notamment la gouvernance des institutions financières internationales, en vue des droits et la représentation de l'Afrique dans ces processus.

14. Il a conclu que la Déclaration ministérielle qui sera adoptée à la fin de la réunion transmettra les points de vue, préoccupations et perspectives de l'Afrique lors de la prochaine réunion du G8 prévue en Italie ainsi qu'au prochain Sommet du G20.

15. Dans son allocution d'ouverture, Dr Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a remercié le peuple et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte, pour leur chaleureuse hospitalité et leur générosité pour avoir bien voulu accueillir la Conférence. Dr M. Ping a fait observer que le thème de la conférence a donné aux pays africains une autre occasion importante de contribuer aux efforts consentis et initiatives prises pour trouver des solutions à la crise. Il a mis en exergue d'autres initiatives prises précédemment par le continent pour faire face à la crise, notamment la Conférence des ministres des Finances et des Gouverneurs de banque centrale, organisée conjointement par la Commission de l'UA, la CEA et la Banque africaine de développement à Tunis en Novembre 2008, la création du Comité des Dix (C10) et la participation de l'Afrique au Sommet du G20 à Londres. Ces réunions ont souligné la nécessité pour l'Afrique d'adopter une position commune et de parler d'une seule voix face à la crise.

16. Le Président de la Commission de l'UA a noté avec préoccupation que l'Afrique avait connu trois crises au cours des 18 derniers mois – une crise de l'énergie, une crise alimentaire et une crise financière – qui ont entravé les efforts visant à

intensifier et à diversifier la production agricole, améliorer la sécurité alimentaire, et maintenir la stabilité macroéconomique.

17. Dr Ping a déclaré que la crise financière mondiale actuelle a démontré l'échec du *Consensus de Washington* et du *fondamentalisme du marché*. Il a noté que l'utilisation de la politique fiscale comme outil visant à contrer les effets de la crise sur l'Afrique était conforme à la stratégie et à l'approche dominantes des pays développés à l'introduire des mesures d'incitation pour soutenir la croissance et faire face à la crise. Il a, en outre, noté que l'Afrique aurait besoin d'une aide supplémentaire de ses partenaires au développement pour surmonter la crise, tout en gardant en vue les OMD. A cet égard, il a appelé les pays développés à honorer leurs engagements en termes d'aide, d'allégement de la dette et d'améliorer les conditions d'accès à l'aide publique au développement.

18. Dans son allocution liminaire, le ministre des Finances de la République arabe d'Egypte, Dr Youssef Boutros-Ghali, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Conférence, au nom de son gouvernement. Le ministre a souligné que l'attention accrue que la Communauté internationale accordé à l'Afrique au cours des dernières années, est le gage d'une évolution significative, et le continent devrait en tirer profit. Il a, en outre, noté que le taux de croissance élevé de plus de 5 pour cent enregistré au cours des dernières années, a été l'occasion pour le continent de s'imposer comme un acteur majeur dans le monde. Le ministre a, toutefois, noté avec préoccupation que la crise financière et économique mondiale avait déjà un grave impact sur la croissance et la réduction de la pauvreté en Afrique en raison de la baisse des revenus, de la diminution des réserves et de la réduction de l'accès au financement.

19. Le ministre a affirmé qu'il est fermement convaincu que, grâce à une gestion budgétaire et aux politiques économiques, le continent pourrait supporter l'impact de la crise financière et économique. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que, malgré les douloureux effets du ralentissement économique, la crise était une occasion remarquable pour les pays africains susceptible de leur permettre d'accélérer la croissance et de sortir, plus forts, de cette situation difficile.

20. Il a souligné que pour surmonter les effets de la crise, il fallait avoir une vision claire, grâce à une action collective, une synthèse d'idées et de meilleures pratiques, ce qui constituait les principaux objectifs de la Conférence. Il a exhorté les pays africains à augmenter significativement les financements. À cet égard, il s'est félicité de la récente décision du FMI de doubler sa capacité de prêts concessionnels aux pays africains et la révision de ses instruments de prêt pour les rendre plus souples et adaptés aux besoins de financement des pays africains. Le ministre déclaré qu'il s'avère nécessaire que les pays africains, continuent à accorder la priorité au renforcement des filets de sécurité sociale et à maintenir les dépenses d'infrastructure, même si cela devait accentuer le déficit budgétaires et augmenter la charge de la dette intérieure.

Débat sur la politique ministérielle sur le thème: *Renforcement de l'efficacité de la politique fiscale pour la mobilisation des ressources nationales (Point 4)*

21. Au titre de ce point, deux groupes de discussion de haut niveau ont été organisés sur le thème de la Conférence avec l'accent sur deux sous-thèmes. Le premier groupe a examiné les incidences de la crise financière et économique pour

le développement durable de l'Afrique, et le deuxième groupe abordé le thème : *Politique budgétaire et mobilisation des ressources nationales : options politiques de l'Afrique*. Les groupes de discussions ont été animés par S.E. Youssef Boutros-Ghali, ministre des finances de la République arabe d'Égypte.

Session 1: Groupe de discussion sur les implications de la crise financière et économique sur le développement durable.

22. S.E. Youssef Boutros-Ghali, ministre des finances de la République arabe d'Égypte a présenté les thèmes du premier Groupe de discussion avec quelques brèves remarques. Le ministre a souligné que la crise financière et économique était l'occasion pour les pays africains, de revoir leurs stratégies de croissance et de se concentrer sur la mobilisation des ressources nationales afin d'accroître les investissements et la productivité. Cela aiderait les pays à atteindre leurs objectifs de développement à long terme y compris la transformation économique nécessaire pour améliorer la résistance contre les chocs futurs.

23. S'agissant des implications des décisions prises par le récent sommet du G-20 pour l'Afrique, le ministre a déclaré qu'il doutait que l'Afrique tirerait avantage des ressources supplémentaires promises car ces dernières étaient non assorties de conditions de faveur. Il a mis en lumière certaines propositions en rapport avec l'aide extérieure aux pays en développement, notamment en Afrique, parmi lesquelles la vente partielle d'or du FMI pour subventionner les prêts aux pays à faible revenu; l'attribution de nouveaux droits de tirage spéciaux, qui devraient se faire sur la base des besoins du pays et non pas sur sa dimension économique et la transparence accrue dans la répartition des ressources financières provenant des institutions multilatérales de développement. Il s'est déclaré convaincu des capacités de l'Afrique à surmonter l'adversité dès lors que le continent agit dans l'union et parle d'une seule voix. Le ministre a, notamment, exhorté les pays africains à demeurer engagés dans les efforts en cours visant à réorganiser l'architecture financière mondiale en ces temps de bouleversements. A cet égard, il a signalé qu'après le Sommet du G-20 d'avril 2009, l'Afrique du Sud et l'Égypte avaient été chargés de faire, au nom de l'Afrique, des recommandations sur la réforme de la structure de gouvernance du FMI.

24. La déclaration liminaire du Dr. Boutros-Ghali a été suivie d'une réunion-débat durant laquelle les participants ont abordé les différentes dimensions de l'impact de la crise financière et économique mondiale sur le développement à long terme de l'Afrique en faisant, notamment, des recommandations sur les mesures que pourraient prendre l'Afrique et ses partenaires au développement pour en atténuer les effets

25. Le débat sur ces questions a été dirigé par un groupe composé de M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine, M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire-général de la CNUCED ; M. Jomo Kwame Sundaram, Secrétaire général adjoint du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN-DESA); M. Kanayo Nwanze, Président du Fonds international pour le développement de l'agriculture (IFAD) et le Dr. Leonce Ndikumana, directeur de recherche auprès de la BAD

Afrique et crise économique mondiale: défis et opportunités

26. Dans son exposé, le Commissaire de l'UA aux affaires économiques, Dr. Maxwell Mkwezalamba, a mis l'accent sur certaines incidences de la crise, notamment la baisse qui a touché les flux commerciaux, les investissements directs étrangers, l'aide publique au développement et les envois de fonds. La dépréciation des monnaies et la chute des indices boursiers figurent également parmi les nombreux effets néfastes de la crise actuelle. En outre, les prévisions de croissance en Afrique pour 2009 ont été revues à la baisse, à environ 2%, un taux nettement inférieur au taux de croissance annuel de 7% nécessaire à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

27. Le Commissaire a souligné qu'il importe que des mesures efficaces soient prises pour répondre à la crise de manière globale, mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à recapitaliser les marchés financiers et renforcer la réglementation du secteur des finances. Il a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de définir une position commune pour répondre à la crise et de rehausser sa voix ainsi que sa position collective dans ce nouvel ordre économique mondial. Dans son exposé, l'intervenant a, en outre, indiqué que la crise ouvrait pour l'Afrique des possibilités dans de nombreux domaines, notamment dans l'intégration régionale, le développement des infrastructures, la diversification économique et la mobilisation des ressources internes. L'approfondissement des réformes macroéconomiques et l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investissements tant nationaux qu'étrangers, figurent parmi les autres possibilités citées.

Incidences de la crise financière et économique mondiale sur le commerce et les investissements en Afrique: perspectives à long terme.

28. Dans son exposé, le secrétaire-général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a mis en évidence certains problèmes auxquels font face les pays en développement, notamment en Afrique, pour atténuer les effets de la crise financière mondiale. Il a expliqué que la CNUCED avait publié des indicateurs et prévenu de la crise bien avant que les effets de cette dernière aient été ressentis à travers le globe.

29. Après avoir procédé à une analyse des effets préjudiciables de la crise actuelle sur l'Afrique, notamment la chute importante des flux commerciaux et des investissements, M. Panitchpakdi a indiqué que compte tenu de leurs faibles ressources, de nombreux pays africains n'avaient guère de latitude pour répondre à ces effets en prenant des mesures fiscales modératrices. Il a indiqué qu'il était difficile pour ces pays d'augmenter les taux d'imposition ou d'élargir l'assiette de l'impôt et a exhorté les pays développés à tenir compte, dans la formulation de leurs stratégies de reprise, des besoins financiers des pays à faible revenu et vulnérables. Il a fait observer qu'en dépit du fait qu'ils aient besoin d'un appui externe pour faire face aux défis posés par les effets de la crise, les pays en développement ont du mal à accéder à l'aide financière pour appuyer notamment leurs investissements et leur commerce extérieur du fait des conditions rigoureuses qu'on leur impose pour obtenir cette aide. A cet égard, M. Panitchpakdi a souligné qu'il était important que l'on définisse plus clairement les conditions et modalités qui permettraient aux pays africains d'obtenir les ressources supplémentaires promises au Sommet du G-20 à Londres. Cela étant, il faudrait renforcer et renflouer les institutions financières internationales, notamment la Banque africaine de développement afin d'assurer le financement des projets surtout dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture et de l'environnement

30. Par ailleurs, M. Panitchpakdi a réitéré l'appel lancé par M. Boutros-Ghali pour que les nouveaux droits de tirage spéciaux du FMI soient attribués aux Etats membres sur la base des besoins financiers de ces derniers plutôt que sur la dimension de leurs économies ou de leurs quotas. Il a demandé aux pays africains de participer pleinement aux efforts en cours visant à améliorer la gouvernance économique mondiale, de négocier un moratoire temporaire de leurs dettes et, en même temps, de redoubler d'efforts pour mobiliser leurs ressources internes.

Dimension économique et sociale de la crise, notamment la réponse des Nations unies

31. Dans son intervention, le secrétaire-général adjoint du Département économique et social des Nations unies, M. Jomo Kwame Sundaram, a indiqué que le système des Nations unies avait lancé un avertissement prévenant de la crise bien avant qu'elle ne survienne mais les Etats membres ne l'avaient pas entendu. Par conséquent, le monde avait été pris de court. Il a indiqué que des déséquilibres mondiaux insoutenables et une architecture financière internationale caractérisée par des réglementations inadéquates et inappropriées étaient les principales causes de cette crise dont la plupart des pays en développement étaient les victimes innocentes. La mondialisation avait, dans ce contexte, touché le domaine des finances beaucoup plus que celui du commerce, donnant ainsi lieu à des flux nets de transferts de ressources des pays en développement vers les pays développés.

32. M. Sundaram a également indiqué que la crise avait provoqué un effondrement des cours des matières premières et des exportations ainsi qu'une baisse importante des entrées de devises en Afrique tandis que la récession s'étendait des pays développés vers les pays en transition et en développement. Il a indiqué que les perspectives d'une reprise économique étaient incertaines et qu'il s'attendait à ce que le taux de croissance du PIB en Afrique tombe bien au dessous du taux de croissance démographique en 2009. M. Sundaram a également souligné les répercussions sociales importantes de la crise, citant, en particulier, les estimations récentes de l'OIT, selon lesquelles le nombre des travailleurs pauvres avait augmenté à plus de 200 millions tandis que le nombre de chômeurs avait atteint 51 millions.

33. Mr. Sundaram s'est déclaré préoccupé par le fait que la réponse internationale à la crise avait jusqu'à présent privilégié la stabilisation économique au détriment des besoins des pays pauvres, question qui n'a guère suscité l'attention. Il a souligné la nécessité d'une coopération internationale accrue en vue de réformer le système financier international et a assuré la conférence de l'appui du système des Nations unies au processus de réforme.

Etude des effets de la crise sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement durable

34. Dans son exposé, le Président du Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), M. Kanayo Nwanze, a indiqué qu'en réduisant les entrées de capitaux et en tarissant les sources internes de financement, la crise financière avait accentué la crise alimentaire et énergétique, qui elle-même pourrait ralentir les progrès vers la réalisation des OMD. Il a noté avec inquiétude que la récession mondiale avait fait chuter les investissements dans la production agricole et alimentaire, affectant ainsi les revenus de la vente des produits, les apports de l'Aide publique au développement, les investissements directs étrangers et les envois de

fonds. Le défi que devaient relever les pays africains était donc d'augmenter les investissements agricoles à hauteur d'au moins 10 pour cent de leurs dépenses publiques, comme l'avaient convenu les Chefs d'Etat et de gouvernement africains dans leur déclaration de Maputo de 2003 sur la crise financière.

35. Le Président du FIDA a indiqué que le développement des petites exploitations agricoles restait le meilleur moyen de résoudre la crise alimentaire et de réaliser un développement durable en Afrique. Il a ajouté qu'un intérêt prioritaire devrait également être accordé à la promotion de partenariats public-privé dans l'agriculture commerciale à grande échelle, notamment des investissements dans les infrastructures. Il a toutefois tenu à avertir que les partenariats avec les gouvernements et les entreprises étrangères devraient être structurés et règlementés de manière à protéger les droits des pauvres.

Mesures compensatoires supplémentaires et financement du développement des pays africains: Implications de la déclaration pour l'Afrique du "Groupe des 20", notamment le rôle du FMI et de la BAD

36. Dans son exposé, le Directeur de recherche de la Banque africaine de développement, M. Leonce Ndikumana, a indiqué que les difficultés de développement de l'Afrique durant cette période de crise financière et économique mondiale restaient fondamentalement les mêmes qu'avant la crise. Il a souligné la nécessité de préserver les bases de la croissance sur le continent en renforçant les moteurs de croissance endogènes, en favorisant les investissements internes, notamment dans les infrastructures, en renforçant le secteur bancaire et en créant de nouveaux partenariats.

37. M. Ndikumana a mis en lumière certaines des réponses mondiales et régionales à la crise, notamment les récents engagements du G-20 et les nouvelles facilités de financement élaborées par le FMI et les banques de développement multilatéral. Il a réaffirmé que l'Afrique ne peut pas satisfaire aux conditions requises pour bénéficier des avantages substantiels des ressources supplémentaires promises dont la majorité prendrait la forme de prêts à court terme. Il a indiqué que pour permettre à l'Afrique de bénéficier au maximum des ressources financières promises au plan mondial, il fallait revoir le cadre de gestion viable de la dette, adapter le financement externe aux besoins nationaux en matière de développement et rehausser la voix et la représentation de l'Afrique dans les processus internationaux

38. L'intervenant a, par ailleurs, exposé les grandes lignes des mesures visant à accroître de manière efficace le financement du développement en Afrique, à savoir des actions mieux ciblées, qui tiennent compte des difficultés particulières du pays ; une mobilisation renforcée des ressources internes et un appui continu au programme d'intégration régionale élargie et au commerce intra-africain.

Discussion générale

39. Les débats ont mis en exergue un grand nombre de questions et de suggestions soulevées par les membres du groupe de travail, y compris l'effet négatif de la crise sur la croissance à long terme de l'Afrique et les efforts menés pour augmenter le financement du développement social. Ils ont également souligné que le résultat de la réunion du G20 en avril 2009 n'a pas répondu aux attentes de l'Afrique. L'Afrique doit avoir une plus grande influence sur la gouvernance mondiale ainsi que sur les

encouragements fiscaux pour générer la croissance économique. La réunion du G20 ne s'est pas adressée pleinement à ces préoccupations et doit tenir ses engagements. Alors que la position et les demandes de l'Afrique ont été bien articulées et bien écoutées, la question de savoir quelle assistance l'Afrique allait effectivement recevoir restait posée.

40. La Conférence a mis en relief des stratégies pour les pays africains pour transformer leurs économies à moyen et long termes. Ces stratégies comprennent la diversification économique à l'aide d'investissements accrus dans l'agriculture, l'industrie, l'infrastructure et le capital humain ainsi que l'amélioration du climat investissement. La Conférence a reconnu l'appel en faveur d'une amélioration de la mobilisation des ressources internes face à l'insuffisance du financement extérieur et les besoins de l'Afrique en termes de financement. A cet égard, l'adoption du statut de la Banque africaine d'investissement a été accueillie favorablement étant donné qu'elle renforce le paysage financier régional. Il a été noté que pour atténuer l'impact social de la crise certains pays ont adopté des mesures pour renforcer les régimes de protection sociale et fournir un soutien ciblé aux secteurs productifs affectés par la crise.

41. La Conférence a reconnu qu'alors qu'il était important d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures, beaucoup de pays africains avaient besoin de ressources extérieures pour faire face à leurs besoins de développement. Les débats ont souligné la nécessité de comprendre pourquoi les progrès réalisés dans la mobilisation de ressources intérieures avaient été lents, malgré les engagements pris à Monterrey et Gleneagles.

42. Les participants aux débats ont noté les efforts déployés par certains pays africains pour faire confiance au financement par le déficit pour soutenir des politiques fiscales anticycliques et ont fait remarquer que l'impact du financement par le déficit dépend de laquelle de la déflation ou de l'inflation est le plus grand problème. Si la déflation est le problème principal, comme le soutient la Banque mondiale, alors le financement par le déficit est justifié, mais si c'est l'inflation comme l'indique l'UE, alors il aura des conséquences graves.

43. La Conférence a exprimé ses préoccupations face à certaines questions clés qui affectent la capacité de l'Afrique à répondre à la crise. D'abord les flux d'APD vers l'Afrique continuent à ne pas atteindre le niveau des engagements pris dans le cadre de diverses instances. Deuxièmement, alors que nous attendons la conclusion du Cycle de Doha, une tendance vers le protectionnisme s'est manifestée dans des domaines tels que les nouvelles normes environnementales et sociales. Troisièmement, certains pays africains se font concurrence et œuvrent les uns contre les autres lors de négociations importantes, y compris les négociations commerciales et les Accords de partenariat économique (APE). Finalement, la libéralisation du commerce a quelquefois sapé la sécurité alimentaire surtout dans les pays en développement qui n'ont pas la capacité de faire face aux pénuries alimentaires.

Recommandations

44. Les participants ont noté que l'Afrique avait besoin d'une croissance à long terme et des stratégies de développement pour réduire sa vulnérabilité aux chocs externes tels que la crise financière mondiale actuelle. L'État doit s'engager et mener le secteur privé, qui devrait disposer des moyens de jouer un rôle plus actif

dans la croissance et le développement. Pour une croissance durable et accélérée, l'Afrique a besoin de stratégies de diversification et de politiques et réformes macroéconomiques saines. Le succès et l'échec des stratégies dépendent de la mise en œuvre et les pays africains doivent identifier les contraintes et les confronter d'une manière réaliste.

45. Parmi les efforts incontournables à cet égard figure l'investissement dans l'infrastructure et dans le développement du capital humain et dans la science et la technologie pour améliorer la productivité, et élargir la production agricole pour garantir la sécurité alimentaire. La Conférence a souligné aussi la nécessité pour les pays africains d'approfondir l'intégration régionale et d'améliorer le commerce intra-africain ainsi que la coopération Sud-Sud et d'avoir une position coordonnée en matière de négociations commerciales et d'accords de partenariat économique.

46. La Conférence a reconnu que la crise financière avait incité certains pays africains à s'examiner et à renforcer leurs institutions financières. A cet égard, une attention particulière devrait être accordée à la capitalisation de ces institutions. Les pays africains ont besoin de politiques plus efficaces pour stimuler le développement de leurs PME. Sur la scène internationale, les membres africains du G20, l'Afrique du Sud et l'Égypte, sont invités à faire le plaidoyer des positions du continent sur des questions clés telles que la réforme de la gouvernance du FMI et d'autres institutions financières internationales.

47. Finalement, la Conférence a noté le besoin de faire des progrès dans certains domaines des négociations commerciales tels que le coton et l'aide au commerce et de ne pas attendre la conclusion des négociations du Cycle de Doha.

Deuxième Session: Débat d'experts sur la politique fiscale et la mobilisation des ressources internes: les options politiques de l'Afrique

48. Les débats de ce panel ont comporté une présentation du Secrétariat sur le rôle de la politique fiscale dans la mobilisation de ressources internes. La présentation a été suivie par une discussion d'experts sur quatre questions d'actualité qui préoccupent les pays africains: Une politique fiscale efficace pour la mobilisation de ressources internes, l'imposition, la durabilité de la dette et la mobilisation des ressources internes; le rôle de l'APD dans l'amélioration de la mobilisation des ressources internes: le cas de l'Éthiopie; et la bonne gouvernance et la mobilisation des ressources internes. La discussion a été menée par un panel composé de M. Zia Qureshi, Conseiller principal auprès de la Banque mondiale; M. Nhlanhla Nene, Vice Ministre des Finances, Afrique du Sud; M. Sufian Ahmed, Ministre des Finances, Éthiopie; et M. Martin Khor, Directeur exécutif, Le Centre du Sud.

Une politique fiscale efficace pour la mobilisation des ressources internes dans le contexte de la crise financière

49. Dans sa présentation le Secrétariat a noté que la baisse du financement à partir de sources (traditionnelles) externes avait conduit l'Afrique à concentrer ses efforts sur la mobilisation de ressources internes et a présenté une analyse comparative de diverses sources de financement du développement pour le continent. Soulignant qu'une infrastructure et une gouvernance inadéquates constituaient des obstacles à la mobilisation de ressources internes, le présentateur a exprimé sa préoccupation

face au faible taux de l'épargne en Afrique et a souligné l'importance du rôle de la politique fiscale.

50. Le présentateur a identifié un certain nombre de mesures importantes pour une mobilisation efficace de ressources internes dont le renforcement du recouvrement de revenus internes, la stimulation de l'épargne privée et l'amélioration du rôle de l'APD dans la mobilisation des ressources internes. Il a souligné la nécessité de politiques fiscales anticycliques pour amortir les effets de la crise, d'une mobilisation de ressources internes améliorée pour réduire la vulnérabilité aux finances extérieures, et d'orienter plus d'APD vers le renforcement des capacités en matière de mobilisation des ressources internes.

Élaboration d'une politique fiscale pour faire face à l'impact économique et social à long terme de la crise

51. Dans sa présentation, M. Zia Qureshi, de la Banque mondiale, a discuté de questions de politique fiscale dans le contexte des effets économiques et sociaux de la crise financière mondiale sur les pays en développement et les réponses politiques nécessaires sur la base du *Global Monitoring Report 2009*. Il a indiqué que la croissance économique baisserait en 2009 de 1,6% dans les pays en développement et de 1,7% en Afrique subsaharienne. Le présentateur de la Banque mondiale a noté que la crise requiert une réponse globale qui pourrait être articulée autour de six domaines prioritaires: une réponse fiscale appropriée pour soutenir la croissance et protéger les pauvres; le maintien de la stabilité macroéconomique; l'amélioration du climat d'investissement avec une attention particulière au renforcement des systèmes financiers; l'exploitation du secteur privé pour réaliser les objectifs du développement humain; l'amélioration de l'aide aux pays à faible revenu; et la renonciation aux tendances protectionnistes dans le domaine du commerce et de l'investissement. Le présentateur a également mis en relief la nécessité pour les institutions financières internationales d'avoir des ressources suffisantes pour faire face à la crise et, pour les pays en développement en particulier, d'établir des régimes de protection sociale et de soutien aux petites et moyennes entreprises.

Imposition, viabilité de la dette et mobilisation de ressources internes

52. Dans sa présentation, M. Nhlanhla Nene, Vice-Ministre des Finances, d'Afrique du Sud, a noté que les recettes fiscales finiraient par remplacer l'aide en tant que principale source de financement pour les pays qui dépendaient énormément de l'aide. Lever suffisamment de taxes permet aux pays d'avoir leurs politiques et d'établir leurs propres priorités en matière de développement. Il a fait remarquer que le remplacement de l'aide par la taxe était plus complexe en raison de défis liés à la détermination du taux d'imposition approprié, à l'identification de l'assiette d'imposition et du type d'administration et de législation à mettre en place pour le recouvrement de la taxe.

53. Il a noté également que l'aide ne pouvait pas être aussi efficace que la taxe en termes de formulation et de gestion de la politique fiscale, elle devrait être suffisamment prévisible et flexible pour faciliter la planification à moyen et long termes. Les pays qui dépendent de l'aide doivent recevoir une assistance pour adopter des mesures politiques anticycliques pour atténuer les effets de la crise économique. A cet égard, il a exhorté les donateurs d'honorer leurs engagements d'aide et de rendre l'aide plus prévisible et plus sensible aux décisions de dépense

des pays récipiendaires, y compris les allocations d'aide à l'infrastructure notamment dans les secteurs du transport, des télécommunications et de l'énergie.

Le rôle de l'APD dans l'amélioration de la mobilisation des ressources internes – Éthiopie

54. Dans sa présentation sur le rôle de l'APD dans l'amélioration des ressources internes en de Éthiopie, M. Sufian Ahmed, Ministre des Finances et du Développement économique, Éthiopie, a souligné l'importance de l'APD dans le financement de l'infrastructure sociale et d'autres programmes de développement vitaux. Le Ministre a indiqué qu'il y avait eu une baisse des flux d'APD au cours de ces dernières années, et que seuls quelques pays développés avaient tenu leur promesse d'allouer 0,7 % de leur Produit national brut aux flux d'APD. Alors que rien ne prouvait que les donateurs envisageaient de réduire leurs flux d'APD à l'Afrique, les pressions exercées sur eux pour qu'ils renflouent leurs secteurs bancaires et fournissent du soutien à leurs industries flageolantes pourraient les forcer à le faire.

55. Le message important de cet exposé était que l'Afrique devait renforcer ses capacités en matière de mobilisation de l'épargne locale pour accélérer la formation suite et favoriser la croissance de son capital brut. La politique fiscale est un outil important pour la réalisation de toute une série d'objectifs de développement. Cependant, après des décennies d'une gestion inefficace de politique fiscale et l'accumulation de dette assortie d'une gamme de restrictions fiscales, il est temps d'adopter un nouveau paradigme dans l'application la politique fiscale. Dans le cadre de ce nouveau paradigme, il importe de veiller à ce que la consolidation à long terme des finances publiques n'empêche pas le recours plus actif à des instruments de politique fiscale favorables au développement.

56. L'exposé a indiqué qu'une politique fiscale bien conçue et mise en œuvre correctement, peut favoriser le progrès et partant mobiliser davantage de ressources locales privées. Pour conclure, il a insisté sur le fait que le flux excessif de l'aide aurait sans aucun doute un impact négatif sur la génération de revenus. Les Etats qui dépendent fortement de l'aide extérieure, sont moins disposés à mettre en place les structures administratives et bureaucratiques nécessaires pour la collecte d'impôts.

Bonne gouvernance et mobilisation de ressources locales

57. M. Martin Khor, directeur exécutif au Centre Sud a souligné les propositions les effets de la crise financière et économique sur les pays en développement. Il a noté que l'effet de la crise sur les pays en développement était davantage ressenti du commerce et des finances. L'effet sur le commerce s'est manifesté par la chute de la demande et des cours des produits de base et celui sur les finances a contribué à l'endettement. C'est ainsi que les indicateurs sociaux se sont détériorés dans la plupart des pays en développement. L'exposé a souligné la nécessité d'adopter des politiques et des réformes nationales, régionales et internationales appropriées pour faire face à la crise.

58. Le présentateur a lancé un appel en faveur de la réforme du système international en vue de garantir la stabilité financière, de promouvoir l'accès à des ressources financières stables et équitables, d'éviter les crises liés à l'endettement et de stimuler les marchés des biens et des services. Il a également mis en garde

contre les nouveaux aspects du protectionnisme commercial dans les plans de redressement mis en œuvre par certains pays développés. S'agissant des pays en développement, l'exposé suggère que les accords de libre échange en vigueur soient réexaminés pour leur permettre de réguler, le cas échéant, les flux de capitaux. Il a insisté sur l'importance de la réforme du FMI afin de lui permettre de soutenir les politiques cycliques et les efforts déployés à cet effet par les pays en développement pour atténuer l'impact de la crise. Une Architecture financière réformée doit comprendre la création d'un fonds multilatéral pour aider les pays en développement à faire face à la menace de nouvelles crises et parer les risques liés au marché des produits de base.

Débat

59. Le débat a porté essentiellement sur plusieurs questions présentées par les participants et comprenant notamment divers facteurs afférents à la mobilisation des ressources tant extérieures que locales tout en notant que les taux faibles de l'épargne locale en Afrique proviennent en partie de l'incapacité à accéder aux services financiers officiels en zones rurales et la faiblesse de la base d'imposition taxe était faible en raison de la taille considérable de l'économie informelle. Les participants au débat ont affirmé que l'Afrique avait besoin d'une transformation économique pour renforcer son processus de mobilisation de ressources internes et que les stratégies de croissance devraient accorder une attention particulière au développement des infrastructures et de l'agriculture.

60. Le débat a noté que le FMI avait présenté des normes de diffusion de données aussi bien générales que spécifiques après les toutes premières crises financières qui ont sévi en Asie, en Russie et au Mexique, pour éviter que ce genre de crises ne se répète à l'avenir. Le débat a réaffirmé l'importance de l'intégration régionale et du commerce intra africain pour faire face à la concurrence internationale et diversifier les sources de croissance en vue de réduire la vulnérabilité aux crises.

61. La conférence a souligné l'importance des politiques fiscales anticycliques, en notant que cela exigeait un espace fiscal suffisant, ce qui manque à la plupart de nos pays, en raison essentiellement de la faible d'imposition du fait que la plupart des impôts servent à payer les salaires et les services de la dette extérieure. Le débat a souligné que les impôts doivent dorénavant servir à promouvoir l'investissement et la croissance en tant que moyens d'accroître les recettes publiques. Il a été souligné que les systèmes fiscaux efficaces sont attrayants pour les affaires, générateurs de revenus, abordables et faciles à gérer.

62. La conférence a noté que le monde se relèvera de la crise financière et économique actuelle comme cela a été le cas lors des années précédentes. Toutefois après la crise, l'Afrique sera toujours en proie aux mêmes difficultés qu'elle connaissait avant la crise et qui sont, la dépendance étroite vis-à-vis des exportations de produits de base, qui la rendent vulnérable aux chocs extérieurs. Si la transformation économique en Afrique demande l'amélioration des infrastructures et des systèmes éducatifs, la réalisation de ces objectifs exige d'énormes ressources financières. Cela réaffirme l'appel lancé à davantage d'aide destinée à compléter les efforts déployés par l'Afrique pour générer des recettes locales à court et à moyen terme.

Recommandations

63. Les participants au débat ont fait les recommandations suivantes : l'importance d'une vision et d'un leadership qui permettent à l'Afrique de faire face à ses défis chroniques de développement, l'appropriation par l'Afrique de ses stratégies de développement et la complémentarité entre le financement extérieur et la mobilisation de ressources locales, ainsi que l'utilisation d'une politique fiscale capable de promouvoir la croissance et la transformation économique à long terme.

64. Les participants au débat ont recommandé que les gouvernements adoptent des politiques fiscales anticonjoncturelles cycliques axés sur des résultats susceptibles de promouvoir la stabilité et la croissance à long terme. A cet égard, la Conférence a réaffirmé la nécessité d'améliorer les systèmes fiscaux et le recours à la politique fiscale pour orienter les investissements vers le développement de l'infrastructure et la valorisation des capacités humaines pour la mobilisation de ressources locales. La promotion de la mobilisation de revenus demande le renforcement soutenu de la gestion des taxes, la simplification des systèmes fiscaux et l'utilisation de logiciels et de technologies de l'information appropriées.

65. La Conférence a souligné les risques liés à la dépendance vis-à-vis des recettes des produits de base et a recommandé que les pays africains envisagent les voies et moyens permettant de stocker des réserves de change qui pourraient servir en période de crise. Ils doivent également travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale pour empêcher la fuite des capitaux et le blanchiment d'agent. Pour conclure, la Conférence a recommandé que la mise en œuvre du programme d'intégration de l'Afrique soit rigoureusement poursuivie.

Lancement du Rapport économique sur l'Afrique, 2009 (Analyse succincte suivi d'une Conférence de presse du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire exécutif de la CEA sur le Rapport Economique sur l'Afrique (REA) 2009 et d'autres questions d'actualité (Point 5 de l'ordre du jour).

66. Sous ce point de l'ordre du jour, une Conférence de presse a été organisée dans le cadre du lancement de l'édition 2009 du Rapport économique sur l'Afrique (REA) publié conjointement par la Commission de l'UA et la CEA sur le thème : Mise en valeur de l'Agriculture en Afrique à travers des chaînes de valeur régionales. Dans l'allocution qu'il a prononcé lors du lancement du Rapport, le sous Secrétaire des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, M. Abdoulie Janneh, a indiqué que le REA 2009 servait deux fonctions importantes. Elle établit tout d'abord le bilan global de la performance économique et sociale de l'Afrique au cours de l'année précédente. Deuxièmement, le rapport fait état des recommandations et des suggestions formulées pour la gestion future de l'économie africaine.

67. M. Janneh a informé les Ministres qu'il était nécessaire de se concentrer sur l'agriculture qui est un secteur important dans nombre de pays africains. Il a noté que l'Union africaine disposait déjà de programmes agricoles importants dont le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) en tant que cadre de développement de l'agriculture.

68. Il a expliqué que le thème du rapport était également une réponse à une décision de la Conférence des Ministres des finances lorsque les Ministres des finances tenue en 2007 lorsque les Ministres ont débattu des voies permettant d'accélérer les taux de croissance pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement l'une des recommandations de ladite Conférence était de redynamiser le secteur agricole. Il s'est félicité du rapport des Ministres et s'est dit disposé à discuter avec eux des recommandations de cette Conférence.

69. M. Maxwell M. Kwezalamba, Commissaire de l'Union africaine en charge des Affaires économiques, s'est félicité de la collaboration étroite qu'entretient la CEA avec l'UA, comme en témoigne la préparation conjointe du Rapport économique sur l'Afrique. Il a indiqué que les deux institutions avaient travaillé sans relâche pour soutenir le programme de développement des Etats membres. Il a expliqué que cette collaboration pourrait créer une plateforme inestimable pour effectuer des analyses et des prévisions sur les économies africaines. Il a indiqué également que les pays africains avaient donné mandat à la Commission de l'UA et à la CEA d'aider les États membres à lutter contre la pauvreté et il exprimé sa reconnaissance aux Etats membres d'avoir soutenu leurs institutions dans cette entreprise. Il a remercié le personnel de la CEA et de la Commission de l'Union africaine pour leur travail et a exprimé l'espoir que ce rapport contribuera à la prise de décisions économiques dans les Etats membres.

70. Le rapport a noté que la crise économique et financière qui prévaut actuellement pourrait avoir un grave impact sur la croissance en Afrique avec une prévision de croissance moyenne du PIB de 2 pourcent par rapport au 5.1% en 2008. La crise a déjà provoqué une chute de la demande en exportations de l'Afrique et une baisse vertigineuse des prix des produits de base. Parallèlement, une baisse des flux de capitaux en Afrique, notamment l'aide, l'investissement direct étranger et les remises de fonds pourraient accentuer l'effet de la crise des crédits mondiaux. Tout ceci augmenterait considérablement le nombre de personnes qui basculeraient dans la pauvreté et rendrait plus difficile la réalisation des OMD dans la plupart des pays. La plupart des prévisions contenues dans le rapport ont été faites sur la base de l'hypothèse du prix du pétrole se situant à environ 50\$ le baril. Cependant, étant donné que le prix du baril se situe au tour de 70\$, la situation pourrait se détériorer davantage pour certains pays.

71. Le Rapport économique sur l'Afrique (2009) a examiné la question du développement agricole en Afrique du point de vue de l'intégration régionale. Le rapport a noté avec préoccupation que l'Afrique est devenue importatrice nette de produits agricoles pour satisfaire ses besoins, avec une moyenne annuelle de 33 milliards de dollars É.-U. au titre d'importations de produits agricoles et de seulement 22 milliards de dollars É.-U. au titre des exportations des mêmes produits. Le rapport souligne que l'industrie agricole constitue une opportunité importante d'offrir à l'agriculture, des corrélations en aval et en amont, en lui apportant des entrants tels que les engrais, des variétés de semences à haut rendement et des services de financement et, en aval, la transformation des produits.

72. Les conditions agro-climatiques diversifiées offrent également une possibilité unique de produire différents produits dans différents pays et de les échanger ensuite entre ces pays, ce qui permettra aux gains agricoles découlant d'économies d'échelle de contribuer à l'amélioration de la compétitivité. Le rapport a en outre souligné que l'agriculture moderne est cruciale au développement et à

l'industrialisation, à la sécurité alimentaire, la réduction soutenue de la pauvreté et à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale

Examen du rapport et recommandations principales de la réunion du Comité des experts des réunions conjointes de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de l'Économie et des Finances et de la Conférence des ministres de la CEA en charge des Finances, de la Planification et du Développement économique (point 6 de l'ordre du jour).

73. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le président de la réunion du Comité des experts a présenté le rapport du comité ainsi que huit projets de résolutions recommandées pour examen et adoption par la Conférence et figurant dans le document E/ECA/CM/42/2 - AU/CAMEF/EXP/Rpt (IV). Le président a indiqué que le rapport contenait le sommaire des débats majeurs et des recommandations principales sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Comité, y compris le thème de la Conférence.

74. En ce qui concerne le thème de la Conférence, le président du Comité a déclaré que le Comité se félicitait du thème, au vu de la crise financière et économique mondiale actuelle et ses effets négatifs sur les ressources pour le développement provenant de l'extérieur. Le Comité a en outre examiné les différentes sources de mobilisation de ressources intérieures en se servant d'une approche plus globale et en s'accordant sur différentes options appropriées à l'environnement économique mondial actuel pour atténuer les effets négatifs de la crise sur le financement du développement de l'Afrique. Il a souligné la nécessité de se doter de politiques et de stratégies permettant d'accroître la mobilisation de ressources financières aux niveaux national et international par le biais d'instruments fiscaux et non fiscaux équitables et de diminuer les obstacles afin de favoriser l'efficacité économique ; instaurer des réformes fiscales y compris l'élargissement de l'assiette fiscale et l'intégration progressive du secteur « informel » dans l'économie nationale

75. Le président a également souligné les observations du Comité l'état d'avancement de la Banque africaine d'investissement, qui avait été examiné en profondeur par le Comité. À cet égard, il a déclaré que le Comité a recommandé l'adoption d'une résolution sur cette question et a demandé à la Commission de l'UA d'entreprendre une étude des annexes, en faisant appel à des services d'experts juridiques et financiers des États membres, et de la soumettre à la session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge des Finances et de l'Économie (CMFE) prévue en novembre 2009, pour adoption.

76. Le président du Comité a invité la Conférence à examiner et à adopter le rapport de la réunion du Comité des experts. La Conférence a adopté le rapport sans observations ni commentaires. Le rapport intégral, tel qu'adopté originellement par le Comité figure à l'Annexe II du présent rapport.

77. À la suite de l'adoption du rapport par le Comité, la Conférence a examiné, séparément, les huit projets de résolutions portant sur les questions qui ont été examinées par le Comité : (1) Renforcement de la mobilisation des ressources intérieures ; (2) Mise en œuvre de la Charte africaine de statistiques ; (3) Congrès d'économistes africains sur l'intégration sous-régionale et régionale ; (4) Programme de travail proposé et priorités pour la Biennie 2010-2011 ; (5) Statuts de la Banque africaine d'investissement proposée (6) Repositionnement de l'Institut africain de

développement économique et de planification (IDEP) ; (7) Crise financière et économique mondiale ; et (8) Objectifs du Millénaire pour le développement.

78. Le Comité a adopté les huit projets de résolutions, en prenant en compte ses propres commentaires, observations et amendements. Les huit résolutions, telles qu'amendées figurent à la fin du présent rapport à l'*Annexe I*.

Divers (*Point 7 de l'ordre du jour*)

79. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle (*point 8 de l'ordre du jour*)

80. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence a examiné, pour adoption, le projet de déclaration ministérielle ainsi que les huit projets de résolutions.

81. Le projet de déclaration ministérielle a été présenté par le Rapporteur du Bureau de la deuxième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de l'Économie et des Finances et de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique en charge des Finances, de la Planification et du développement économique. Dans sa présentation, le Rapporteur a souligné les sections principales du projet de déclaration, qui comprennent une partie introductive et neuf sections portant sur les éléments suivants : Crise financière et économique ; mobilisation de ressources intérieures ; intégration régionale ; Objectifs du Millénaire pour le développement ; Changement climatique ; Charte de la statistique ; Commerce international ; Banque africaine d'investissement ; Pays les moins avancés. La déclaration ministérielle contenait également une section sur la motion de remerciements.

82. En examinant la déclaration ministérielle, les ministres ont félicité le Rapporteur et le secrétariat pour la clarté et le caractère intégral de la déclaration qu'ils ont examinée en détail. Certains délégués ont formulé des commentaires généraux sur diverses sections du projet de déclaration et ont, sous la direction attentive du président, souligné dans le projet quelques points spécifiques nécessitant des modifications mineures. Il s'agit notamment de : la mention « conditionnalités concomitantes » liées à l'appui financier multilatéral en faveur de la lutte contre la crise financière et économique mondiale actuelle ; la demande d'un siège permanent supplémentaire pour l'Afrique auprès du G20 ; la réduction de la fuite des capitaux dans le cadre de la mobilisation des ressources intérieures ; et outre la mobilisation de ressources intérieures, l'exigence de voir les donateurs honorer leurs engagements. Après l'explication offerte par le secrétariat en ce qui concerne la finalisation en instance des conditions et dispositions juridiques destinées à régir la Banque africaine d'investissement, et dans un esprit de coopération, les deux délégués qui demandaient que la déclaration soit amendée davantage ont retiré leurs observations ainsi que les amendements proposés.

83. La Conférence des Ministres a adopté à l'unanimité la Déclaration des Ministres à la lumière des observations ci-dessus et proposé des amendements. La version amendée de la Déclaration est jointe au présent rapport en tant qu'élément de l'Annexe 1.

84. Les Ministres ont également examiné et adopté à l'unanimité les huit résolutions avec des amendements mineurs que le secrétariat doit incorporer. Les projets de résolution couvrent les domaines suivants : (1) l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales ; (2) la mise en œuvre de la Charte africaine la statistique ; (3) le congrès des économistes africains sur l'intégration sous-régionale et régionale ; (4) le programme de travail proposé et les priorités pour l'exercice biennal 2010-2011 ; (5) les statuts de la Banque africaine d'investissement proposée ; (6) le repositionnement de l'Institut africain du développement économique et de la planification (IDEP) ; (7) la crise économique et financière mondiale ; et (8) les Objectifs du millénaire pour le développement. Les huit résolutions, telles qu'amendées, sont jointes au présent rapport en tant qu'élément de l'annexe

Clôture de la Conférence (point 9 de l'ordre du jour)

85. Dans son allocution de clôture, le Secrétaire exécutif de la CEA, M. Abdoulie Jannah a exprimé sa sincère gratitude et sa satisfaction à tous les participants, en particulier aux Ministres pour avoir participé à la réunion et pour leur contribution perspicace aux discussions de la Conférence, ce qui a clairement démontré leur leadership et leur engagement à relever les défis de développement de l'Afrique. Il a déclaré qu'il était heureux de noter que la conférence est devenue le seul forum du genre à réunir les Ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique pour partager leurs expériences sur les questions et les défis importants et pour parvenir à un consensus sur les politiques pour relever de tels défis. Il a également noté que la discussion sur le thème de la conférence était perspicace et édifiante. Il a indiqué qu'il était important de s'assurer que les conclusions de la Conférence contribuent à d'autres processus importants tels que le prochain Sommet du G-8 en Italie et la réunion de haut niveau sur la crise économique et financière mondiale qui sera convoquée par le Président de l'Assemblée générale en fin juin 2009

86. En ce qui concerne l'impact de la crise financière sur le développement en Afrique, le Secrétaire exécutif a déclaré que la crise était à la fois un défi et une opportunité pour l'Afrique. Alors que la crise pouvait ralentir la lutte de l'Afrique contre la pauvreté, elle pouvait également être une occasion pour l'innovation, l'indépendance et les solutions pratiques. Il a souligné la nécessité pour les pays africains de continuer à approfondir leurs efforts pour réaliser la diversification économique et l'amélioration de la compétitivité pour une intégration efficace dans l'économie mondiale. Il a remercié les participants à la conférence pour leurs conseils et leur approbation du programme de travail de la CEA pour l'exercice biennal 2010-2011 ainsi que pour leurs propositions de repositionner l'Institut africain de la planification économique et du développement (IDEP) ; il a assuré la Conférence qu'il ferait de son mieux pour être à la hauteur des attentes des Etats membres. M. Jannah a conclu ses remarques en rendant un hommage spécial au président de la Conférence, Son Excellence, Dr. Youssef Boutros-Ghali pour son excellente conduite de la réunion et la manière efficace par laquelle il a présidé les travaux. Il a également remercié le peuple et le gouvernement de la République arabe d'Egypte pour avoir gracieusement abrité la Conférence. Il a remercié tous les panélistes et le secrétariat pour leur travail ardu et leur contribution à la réussite de la conférence.

87. Dans son allocution de clôture, Dr. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire en charge des Affaires économiques de la Commission de l'Union africaine a félicité les

Ministres pour leur engagement et les recommandations recevables qu'ils ont formulées sur la voie à suivre pour relever les défis de développement de l'Afrique, en particulier pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Il a noté que les conclusions de la Conférence devraient servir de modèle pour l'action au niveau des pays et a assuré les Ministres que la Commission de l'UA et la CEA continueront de travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour aider les Etats membres à traduire les conclusions en initiatives d'orientation. Il a souligné la question de la Banque africaine d'investissement et la nécessité pour les Etats membres d'appuyer les efforts d'accélération de la création de la Banque à la lumière de la crise financière et économique actuelle.

88. Dans son allocution de clôture, le Président de la Conférence, et Ministre des Finances de la République arabe d'Egypte, Dr. Youssef Boutros-Ghali a remercié les participants à la Conférence de l'honneur et du privilège à son endroit et à son pays pour présider la conférence pour les douze prochains mois. Il a indiqué qu'il utilisera cette position pour faire entendre la voix de l'Afrique dans le monde et veiller à ce que le continent soit plus fortement présent sur la scène mondiale. Notant que l'Afrique devrait surmonter la crise actuelle par ses propres efforts, le Ministre a déclaré que les conclusions de la conférence devraient augmenter la capacité des pays africains à le faire. Il a souligné la nécessité pour le continent de parler d'une seule voix pour renforcer sa position commune dans le monde en dépit de la diversité qui existe sur le continent. Il a relevé que l'Afrique est un continent riche avec d'énormes potentialités et opportunités pour attirer les mêmes montants, en termes de capital et d'investissements, que la Chine Il a ajouté que les pays africains ont besoin de s'accorder sur leurs besoins et leurs intérêts réciproques. Il a déclaré son intention de mettre à profit sa position, en tant que président pour les 12 prochains mois, pour convoquer une série de réunions et de consultations pour appliquer les conclusions de la Conférence et pour discuter des principales questions d'intérêt pour les Etats membres.

89. Le Ministre des Finances de la République du Cameroun, Son Excellence M. Essimi Menye, a lu la motion de remerciements des Ministres ayant participé à la Conférence. Le Ministre a félicité le secrétariat pour avoir organisé une conférence qui a été un succès. Au nom de tous les Ministres et des autres participants, il a exprimé sa sincère gratitude à Son Excellence, le Président Hosni Mubarak ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République arabe d'Egypte pour avoir abrité la Conférence et pour l'hospitalité réservée à toutes les délégations participant à la Conférence. Il a relevé que le thème de la Conférence était opportun et a félicité les participants pour la richesse des discussions. Il a réitéré l'engagement des Ministres à travailler étroitement avec les Chefs d'État et de gouvernement en traduisant les conclusions de la Conférence en actions dans leurs pays respectifs.

90. Le Président a alors déclaré close la réunion.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2009

Report of the 2nd joint Au/ECA
conference of ministers of finance,
planning and economic development
Cairo, Egypt, 2-7 June 2009

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4089>

Downloaded from African Union Common Repository